

ENTENTE DE COOPÉRATION
INTERMUNICIPALE

ENTRE

BOURG-EN-BRESSE (FRANCE) & NAMUR (BELGIQUE)

Villes anciennes et villes d'avenir à la fois, Bourg-en-Bresse et Namur sont confrontées aux défis que posent la mise en valeur de leur patrimoine, la gestion de leur développement et de leur environnement, ainsi que la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Compte tenu :

- des relations anciennes qui ont vu Namur participer plusieurs fois au Salon de la Gastronomie et aux Florales à Bourg-en-Bresse
- des échanges d'étudiants stagiaires qui ont déjà eu lieu entre la Faculté agronomique de Gembloux et le Pôle agroalimentaire Alimentec
- de l'intérêt prioritaire des deux Villes pour ce secteur agroalimentaire
- des liens unissant le Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne et l'Académie d'Ambronay
- des résultats d'une table ronde qui s'est tenue à Namur le 18.09.2010 et qui a défini des secteurs prioritaires pour une coopération entre les deux Villes

Les Villes de Bourg-en-Bresse et Namur, désireuses de permettre à leurs habitants de mieux se connaître, ont décidé d'élargir et d'intensifier leurs relations de coopération dans divers domaines d'intérêt commun :

- administration publique
- développement durable
- urbanisme, environnement
- recherche scientifique
- développement technologique
- événements culturels, festivals, sportifs
- enseignement, formation, mobilité des jeunes
- tourisme
- santé.

Cette entente est conclue à durée indéterminée et prend effet dès sa signature. Elle s'inscrit dans le contexte de la coopération entre la Belgique et la France, plus particulièrement entre la Wallonie et la Région Rhône-Alpes : les deux villes veulent y jouer pleinement leur rôle dans tous les secteurs de la vie municipale.

Il est convenu qu'une commission mixte composée de représentants des deux villes mettra à jour tous les deux ans un programme à l'occasion d'une réunion qui se tiendra en alternance dans l'une des deux villes. Le Service des Relations extérieures et internationales à Bourg-en-Bresse et le Commissariat aux Relations internationales à Namur sont chargés de la mise en œuvre, du suivi et de la supervision de la présente entente.

Signé à Namur le 9 juillet 2012.



Maxime PREVOT
Député-Bourgmestre de Namur



Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse